



ELABORATION DU PTGE ROUBION JABRON

Comité de pilotage n°3 – Présentation des scénarios contrastés

Le 06 novembre 2025 à Sauzet

● Introduction de la réunion par M. Robert Paluel, président du SMBRJ

M. Robert Paluel remercie l'ensemble des participants pour leur présence à ce troisième comité de pilotage du PTGE Roubion. Il rappelle l'importance de cette troisième phase de l'étude et de l'implication des élus.

M. Damien Chantreau remercie également les participants et revient sur le contexte de ce troisième comité : une première phase a permis d'établir un état des lieux du territoire et une seconde phase de créer un scénario tendanciel à l'horizon 2050, validée lors du second COPIL. Aujourd'hui, trois scénarios contrastés de gestion de l'eau vont être présentés.

● Introduction du consultant : Rappel de l'état des lieux et du scénario tendanciel

Maïlis Croizer du bureau d'études BRL ingénierie a déroulé une présentation comprenant les points suivants : les chiffres clés de l'état des lieux et du scénario tendanciel, dont les impacts potentiels du changement climatique à horizon 2050.

Les supports de présentation sont disponibles ci-dessous

1/10

Figure 1 : Chiffres clés de l'état des lieux

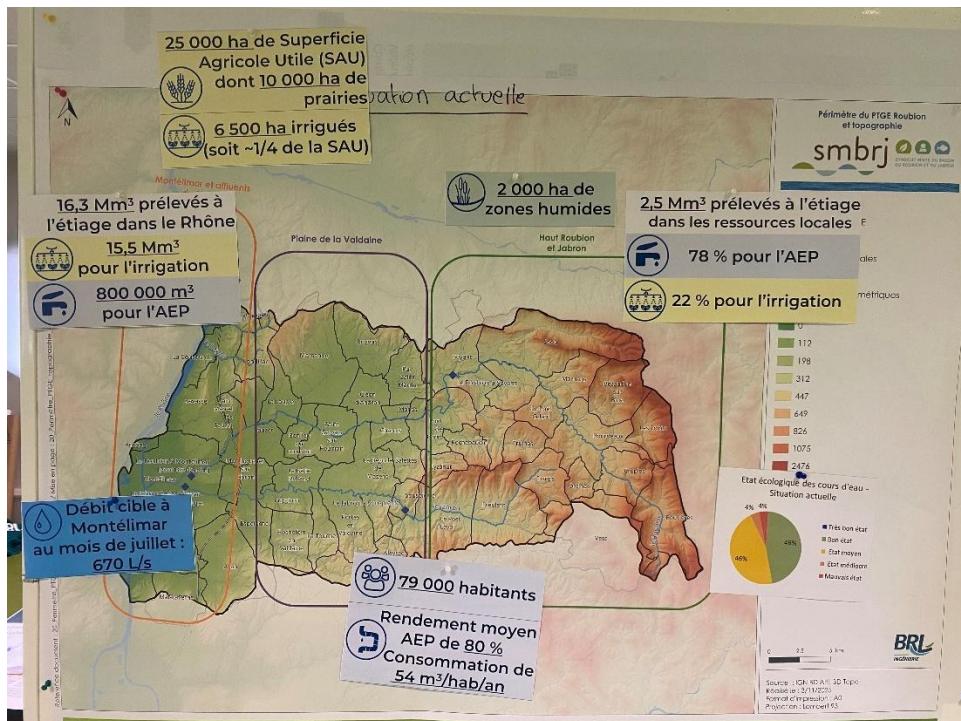
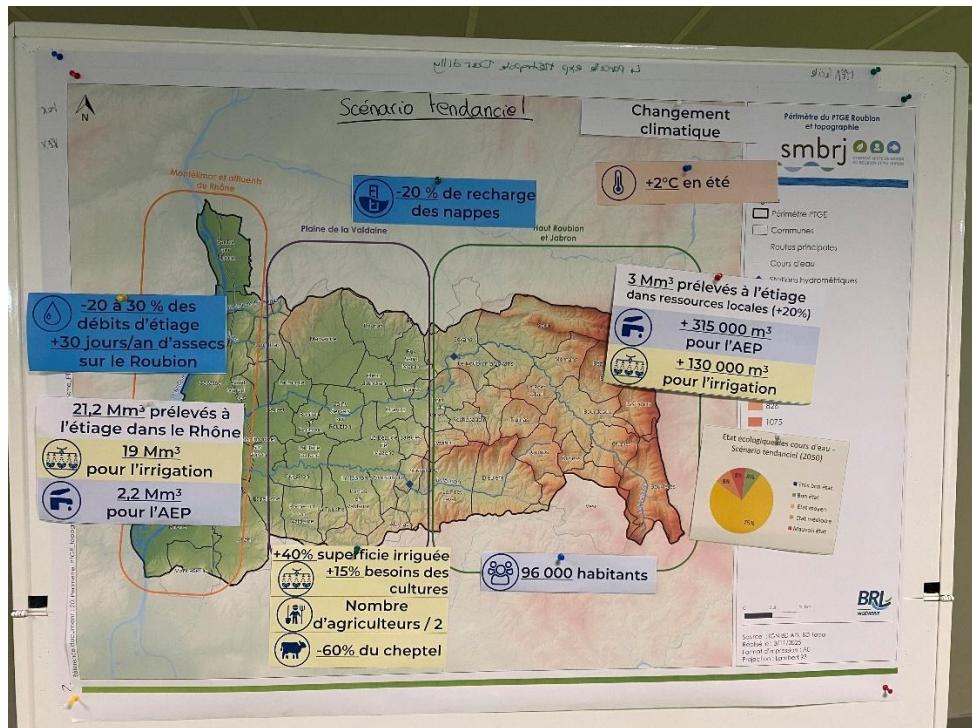


Figure 2 : Chiffres clés du scénario tendanciel



Maïlis Croizer poursuit la présentation en expliquant l'intérêt des scénarios d'action contrastés : il s'agit de proposition de différents avenirs sur la base de choix stratégiques, en fonction des ambitions du territoire. Ces scénarios ne sont pas forcément souhaitables dans leur intégralité, ils ont vocation à faire réagir, susciter la discussion. Lors de l'élaboration de la stratégie, ces scénarios et leur comparaison serviront d'outils d'aide à la décision. Il ne s'agira pas de choisir l'un ou l'autre des scénarios, ni forcément faire un mix des scénarios, mais de faire émerger une trajectoire élaborée par les acteurs du territoire.

Les échanges ayant suivi cette présentation sont synthétisés ci-dessous :

- Mme Fabienne Simian, maire d'Eyzahut et présidente de la CCDB, s'interroge sur la durabilité du scénario tendanciel. En effet, les prélèvements, l'urbanisation et d'autres paramètres n'y sont pas plafonnés. Pourtant, des effets de seuils apparaîtront nécessairement, que ce soit par la réglementation ou la raréfaction des ressources.

Maïlis Croizer précise que le scénario tendanciel correspond à un scénario sans projet, seules les ambitions actuelles des différents secteurs d'activité et les tendances observées ont été prises en compte. Il permet de visualiser l'évolution des besoins dans un contexte de changement climatique, en l'absence d'action sur le territoire, et de questionner la capacité d'y répondre.

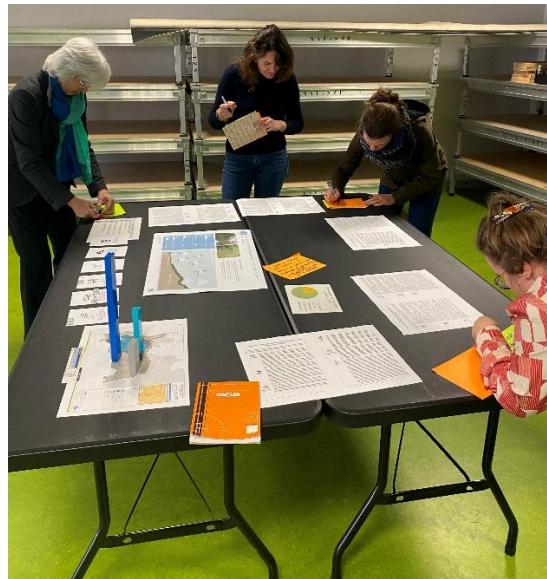
Ce scénario constitue un outil de réflexion sur la soutenabilité du mode de vie actuel sur le territoire face au changement climatique.

- M. Loïc Morel souligne l'importance de la prise en compte des incertitudes lorsque l'on regarde les résultats de modèles climatiques.

A la suite de cette introduction, Maïlis Croizer présente les objectifs et le déroulé du COPIL. Ce dernier est découpé en trois étapes :

- Dans un premier temps, les participants s'approprient les trois scénarios contrastés proposés par BRLi. Ils sont invités à poser toutes les questions nécessaires à leur compréhension.
- Dans un second temps, les trois scénarios sont évalués à l'aide de plusieurs indicateurs. Les participants sont amenés à identifier leurs forces et faiblesses, ainsi que les éléments qu'ils jugent souhaitables ou non pour le territoire. Les participants sont invités à inscrire sur un post-it un élément positif et un élément négatif de chaque scénario.

- Enfin, une synthèse des contributions est réalisée, suivie d'un temps d'échange collectif pour approfondir la discussion et dégager les principaux consensus et dissensus.



● Présentation n°2 du consultant : indicateurs d'évaluation des scénarios

Maïlis Croizer du bureau d'études BRL ingénierie complète la présentation des trois scénarios en introduisant des indicateurs d'évaluation et de comparaison des scénarios :

- Indicateurs quantitatifs (prélèvements par usages sur les ressources locales, débits à Montélimar en année sèche, évolution des prélèvements dans le Rhône, etc.).
- Indicateurs qualitatifs (niveau de sécurisation des usages AEP, niveau de dynamisme agricole, évolution de la capacité d'infiltration des sols par rapport à l'actuelle, etc.)

3/10



Maïlis Croizer précise que ces indicateurs et la méthodologie utilisée seront détaillés dans le rapport de phase 3.

Les échanges ayant suivi cette présentation sont synthétisés ci-dessous :

- M. Jean Marie Puel, élu de Malataverne, s'interroge sur l'intérêt de diminuer les prélèvements dans le Rhône, du point de vue des ressources locales et du PTGE. Il soulève la question du stockage de l'eau du Rhône.

Maïlis Croizer répond que ces questionnements vont justement être adressés aujourd'hui, avec des réflexions sur la dépendance du territoire à une ressource externe.

- Mme Sophie Lasausse, directrice générale du Syndicat d'Irrigation Drômois, ajoute que l'augmentation des prélèvements agricoles dans le Rhône, via les réseaux du SID, est peu probable. En effet, les volumes prélevés actuellement bénéficient d'une autorisation, les augmenter nécessiterait des démarches administratives lourdes.

Elle propose plutôt d'améliorer les usages de l'eau à l'échelle de l'exploitation, et précise travailler avec la Chambre d'Agriculture pour cela. Les solutions possibles comprennent l'utilisation d'outils d'aide à la décision, la modification des assolements, le choix de variétés résistantes à la sécheresse, l'amélioration des techniques d'irrigation, etc.

M. Benoît Chauvin Butchaud, de la Chambre d'agriculture, ajoute que des changements sont déjà en cours sur le territoire, avec une baisse de près de 30% de la superficie de maïs en 10 ans. Il précise également que le développement du maraîchage n'entrainera pas forcément une diminution des prélèvements, il s'agit de cultures gourmandes en eau.

- Mme Fabienne Simian souligne l'importance de prendre en compte les zones urbaines lorsque l'on parle d'infiltration et d'évoquer la désimperméabilisation.

Maïlis Croizer propose de réfléchir au rapport coûts/bénéfices des actions envisagées et à la part du bassin versant concernée, cela pourrait permettre de les prioriser.

- Mme Elise Chevalier, chargée de mission agriculture à la CCVD, s'interroge sur l'amélioration de la capacité d'infiltration de l'eau dans les sols pour le scénario 3, sachant que la surface de prairie diminue.

Maïlis Croizer précise que cet indicateur est une intégration de différents indicateurs, dont la surface de prairies, mais pas seulement. La diversité d'occupation du sol (augmentation des surfaces de forêts, diminution de l'urbanisation), l'évolution des pratiques agricoles vers des pratiques plus infiltrantes (haies, fossés, apports de matières organiques...) et la restauration de zones humides influencent par exemple le résultat.

- M. Benoît Chauvin Butchaud souligne l'intérêt de mettre plusieurs types d'actions en place simultanément pour une meilleure résilience.

Maïlis Croizer précise que la priorisation des actions est tout de même nécessaire, notamment pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'action (aspect financier, investissements, etc.).

- M. Loïc Morel souhaite mettre l'accent sur le secteur touristique, un secteur peu pris en compte au regard de la consommation importante en eau qu'il représente, ne serait-ce que par les campings. Il invite à réfléchir à cet aspect, notamment car la diminution de l'activité agricole sera remplacée par une activité touristique.

M. Thierry Momme de la chambre d'agriculture précise que la place du tourisme dans le territoire est avant tout le résultat de choix politiques, et est donc un levier d'action possible.

À la suite de cette phase d'appropriation, Maïlis Croizer invite les participants à partager leurs avis sur les scénarios d'actions par le biais de post-it qu'ils positionnent sur les supports de présentation. Ils doivent inscrire sur un post-it vert les éléments souhaitables du scénario et les éléments au contraire à éviter sur un post-it orange.

● Présentation n°3 du consultant : synthèse des contributions des participants

Après avoir récupérer l'ensemble des post-it et les avoir triés, Maïlis Croizer et Audrey Grevet du bureau d'étude BRLi, réalisent une synthèse des contributions, l'accent est mis sur les consensus et les divergences observés. Ces résultats sont présentés sous la forme de trois tableaux :

- Les actions faisant consensus et souhaitables pour le territoire (**vert**)
- Les actions faisant consensus et indésirables pour le territoire (**orange**)
- Les points de divergence



Pour commencer, le premier tableau-ci dessous présente les sujets de **consensus** sur le territoire autour des actions souhaitables.

Actions souhaitables pour le territoire	Nombre de post-it	Commentaire(s)
Améliorer la capacité d'infiltration	13	<ul style="list-style-type: none"> • A la fois pour les sols urbains et agricoles • Enjeu du taux de matière organique dans les sols
Reconquérir la qualité écologique et du fonctionnement des milieux naturels	11	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie et planification sur le long terme de la restauration des milieux, notamment stratégie foncière • Mise en place de Solutions Fondées sur la Nature • Restauration hydromorphologie des cours d'eau
Mettre en place une gouvernance partagée de l'eau : parlement de l'eau, solidarité entre usagers	6	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la coopération inter-usagers
Faire évoluer les pratiques agricoles (développement de l'agroécologie) et forestières	4	
Améliorer les connaissances sur les écoulements	2	
Développer les interconnexions des réseaux	2	
Diminuer la dépendance économique à la goutte d'eau	2	<ul style="list-style-type: none"> • La valeur ajoutée des productions agricoles peut dépendre d'autres facteurs que l'irrigation
Prioriser des cultures et variétés résistantes à la sécheresse	1	

Le second tableau regroupe les actions plutôt vues comme indésirables pour le territoire :

Actions indésirables pour le territoire	Nombre de post-it	Commentaire(s)
Développer le secteur touristique	5	<ul style="list-style-type: none"> La masse touristique a un fort impact sur les consommations en eau du territoire, il faut la prendre en compte dans les prospectives Non au développement du tourisme au détriment de l'agriculture (partage des ressources)
Diminuer la SAU irriguée	5	<ul style="list-style-type: none"> Agir en priorité sur l'assolement, le matériel d'irrigation, l'infiltration
Augmenter la mobilisation des ressources souterraines profondes	4	
Diminuer le poids économique de l'agriculture	4	<ul style="list-style-type: none"> Il faut chercher à créer de la valeur ajoutée avec de nouveaux systèmes Non à la fermeture des milieux et au changement de paysage agricole. Il faut maintenir la mosaïque paysagère
Faire disparaître des régies communales	4	
Développer les forages individuels	1	
Se tourner vers des logements collectifs	1	<ul style="list-style-type: none"> Changer le type de logement n'impactera pas la consommation en eau

Enfin, ce troisième tableau présente les sujets de **divergence** parmi les participants. Ces actions ont été considérées par certain.es comme souhaitables et par d'autres comme indésirables pour le territoire. Les actions avec une majorité de « favorable » sont en notées **vertes**, celles avec une majorité de « défavorables » en **rouge**, et celles où les avis sont équitablement partagés en **bleu**.

6/10

Actions	Nombre de post-it « Favorable »	Nombre de post-it « Défavorable »	Commentaires
Construire des retenues hivernales	5	3	
Améliorer la performance des réseaux	5	1	<ul style="list-style-type: none"> 1 avis défavorable pour une question de rapport coût/bénéfice : le coût est très élevé pour un gain trop faible
Evolution des usages domestiques et des comportements individuels	5	1	<ul style="list-style-type: none"> 1 avis défavorable pour une question d'ambition : les objectifs de baisse ne doivent pas être surestimés
Stratégie alimentaire d'autonomie, de production locale et de qualité	5	5	<ul style="list-style-type: none"> En fonction des cultures mises en place, les besoins en irrigation peuvent augmenter (avec le maraîchage par exemple) D'un point de vue stratégique, produire seulement pour le territoire peut être néfaste
Réglementation contraignante	1	5	<ul style="list-style-type: none"> Il ne faut pas de restriction, mais de la gestion
Augmenter la mobilisation de la ressource Rhône	2	4	<ul style="list-style-type: none"> C'est une option de sécurisation
Agir sur la croissance démographique	1	3	

Les échanges ayant suivi cette présentation sont synthétisés ci-dessous :

- M. Antoine Morinay Calmon de l'ADAF souligne le rôle majeur de la forêt dans la capacité d'infiltration des sols, notamment sur le territoire du PTGE qui est à environ 45% forestier. Il y a des réflexions à mener sur les essences, les courbes de niveaux, la création de zones humides, de zones d'infiltration pour ralentir les écoulements à la suite d'orages. Les forêts sont donc à intégrer à la stratégie de gestion des milieux et d'amélioration de l'infiltration.
- M. Thierry Momme propose d'élargir la notion d'infiltration en milieu agricole à la résilience des sols agricoles en 2050, en prenant en compte l'importance du taux de matière organique dans les sols.
- Maïlis Croizer introduit la question de l'assolement et des pratiques agricoles, très présente sur les post-it. Quand certains évoquent la volonté de maintenir l'assolement irrigué, d'autres mettent l'accent sur les circuits courts et le maintien du tissu agricole pour une alimentation locale et de qualité.

Mme Sophie Lasausse appuie le besoin de maintenir une diversité de cultures sur le territoire, cette dernière permettant la résilience du système agricole (face au marché fluctuant, par exemple). La diversité des cultures permet aussi de répartir les besoins en eau au cours de l'année. Une monoculture entraînerait un pic de besoins en eau et ne serait pas viable, ni réalisable du point de vue de la ressource et des réseaux (peu importe la monoculture en question). La diversité est une richesse pour le territoire. Les PAT vont dans ce sens, avec une volonté d'autonomie alimentaire locale diversifiée.

- Mme Elise Chevalier souligne le besoin de maintenir le poids du tissu agricole, sur le territoire. Il est possible de trouver de la valeur ajoutée autrement que par l'usage de la ressource en eau, ainsi une diminution des prélèvements n'entraîne pas forcément une diminution du nombre d'actifs agricoles.

Maïlis Croizer note la volonté du territoire de conserver son tissu agricole riche et diversifié. Elle interroge les participants sur ce qui peut être fait pour cela, quelles cultures irriguer ? Pourquoi ? Quelles actions mettre en place pour aider les agriculteurs ?

M. Antoine Morinay Calmon propose l'agroforesterie avec pâturage, une solution qui permet le maintien de l'élevage et des prairies. Il relève le besoin de faciliter l'accès à ces zones et pratiques pour les agriculteurs. Les aides à l'installation et à l'usage sont nécessaires pour avoir une activité économiquement viable avec des externalités positives pour l'ensemble du territoire. Le territoire doit soutenir les agriculteurs sur l'accès à l'habitat, aux installations, pour ces pratiques à la limite de la rentabilité.

Mme Elise Chevalier évoque l'utilité de la création d'outils de transformation sur le territoire, qui constituent des débouchés pour les agriculteurs. Les territoires devraient se réapproprier ces outils pour apporter des débouchés à des filières moins dépendantes de l'eau et valoriser le circuit court (abattoir, moulins).

M. Loïc Morel regrette la difficulté d'obtenir des autorisations pour la construction de nouveaux logements pour accueillir les agriculteurs.

- M. Jonas Huguenin du SMBRJ s'interroge sur la construction de retenues collinaires, leur utilité et les risques pour les cours d'eau. Il propose d'améliorer dans un premier temps l'infiltration et le stockage dans les retenues naturelles.

M. Benoît Chauvin Buthaud répond que le stockage d'eau en période excédentaire permet l'installation d'agriculteurs et le maintien de productions diversifiées grâce à la sécurisation de la ressource.

M. Robert Palluel rappelle qu'il faut faire attention à l'impact du stockage sur les milieux et prendre en considération les débits réservés.

- M. Benoît Chauvin Buthaud explique que l'eau évapotranspirée n'est pas nécessairement perdue pour le bassin versant, elle alimente le cycle de l'eau et influence la température.

- M. Antoine Morinay Calmon souhaite approfondir le sujet des pratiques intermédiaires permettant de garder l'eau sur le territoire, de ralentir sa progression pour qu'elle s'infiltre. Ces idées rejoignent l'hydrologie régénérative, il s'agit surtout de petits aménagements démultipliés à l'échelle du territoire qui ont un effet cumulé. Il a observé les bénéfices hydrologiques de ces pratiques à l'échelle d'une grande région lors d'un voyage d'étude en Slovaquie.

Mme Lénaïg Scelle Hebert, chargée de mission SCoT Vallée de la Drôme Aval, rappelle que les deux SCoT en cours sur le territoire viennent de s'associer pour mener une étude sur l'infiltration de l'eau dans les sols, sur le secteur rural pour le SCoT RPB et plutôt autour de l'enveloppe urbaine pour le SCoT VDA ; Des journées de travaux sont prévues les 24 et 25 novembre, avec notamment une conférence sur l'hydrologie régénératrice le 24 au soir à Livron-sur-Drôme.

D'après Mme Christelle Harmegnies, chargée mission de la CCVD, les PAT traitent également de cette thématique, le sol est une ressource stratégique pour la sécurité alimentaire.

- Concernant les réseaux d'eau potable, M. Guy Bompard du SIEHR souligne que les contraintes réglementaires sur les rendements des réseaux doivent prendre en compte les financements, car les coûts d'amélioration des rendements sont élevés.

Un autre levier pour diminuer la consommation individuelle est la tarification.

M. Loïc Morel relève l'importance de la sensibilisation des citoyens, il y a encore un grand travail pour faire prendre conscience de l'impact des prélèvements individuels sur les usages domestiques globaux. De même pour le secteur tourisme, il identifie un besoin de sensibilisation et de communication. La présentation des chiffres et des ordres de grandeur est un premier levier, car ils sont parlant.

- Concernant le tourisme, la mise en place d'une tarification différenciée pourrait être envisagée, avec un relevé de compteurs d'eau. Si la consommation est excédentaire, alors on augmente le coût du m³. Un point d'attention est à porter sur la connaissance des usagers, si derrière un foyer il y a une ou plusieurs personnes.

M. Loïc Morel questionne, par exemple, le principe de vidange des SPA entre les clients, qui génère un gaspillage conséquent d'eau potable.

Maïlis Croizer clôture ces échanges en précisant que le bureau d'études reste à disposition pour recevoir tout nouvel élément que les participants souhaiteraient partager. Elle indique également que les conclusions de ce COPIL seront formalisées et intégrées au rapport de phase 3.

◆ CONCLUSION

M. Damien Chantreau conclut le COPIL en confirmant la volonté du SMBRJ de maintenir les objectifs et le planning prévus en début d'étude, à savoir la validation de la stratégie avant les élections municipales de mars 2026. Il remercie le BRLi pour l'animation et tous les participants pour leur implication.

Robert Palluel confirme que le calendrier est respecté, tout en soulignant qu'il reste du travail à accomplir et que l'engagement des participants est important. Il rappelle les dates des prochains COPIL et ateliers, fixées au 18 décembre et au 15 janvier.

Points à retenir de ce COPIL

A la suite de ce COPIL, les actions peuvent être classées en **quatre catégories** :

- Actions à mettre en place avec un consensus partagé : l'**amélioration de la capacité des sols** urbains et agricoles ressort comme un levier prioritaire et majeur pour la majorité des participants, suivie de **la reconquête de la qualité et de la fonctionnalité des milieux naturels** et la mise en place d'une **gouvernance partagée** où la coopération entre usagers est centrale.
- Actions à mettre en place avec des réserves et points d'attention : l'**amélioration du rendement des réseaux** fait consensus, mais une réserve existe concernant les coûts associés à cette action face aux bénéfices perçus. De même pour la **diminution des consommations domestiques**, ces dernières sont nécessaires mais ne doivent pas être surestimées. Le rôle central de la **sensibilisation, de la tarification et de la communication** sur les ordres de grandeur consommés a été rappelé à plusieurs reprises. La mise en place d'une **stratégie de production alimentaire « locale »** favorisant le circuit court a été interprétée de différentes manières et a suscité des réactions variées. Pour synthétiser, l'ensemble des participants se positionne pour un **changement des pratiques agricoles**, le maintien du tissu agricole diversifié, le soutien des productions locales et de qualité ; mais ne considèrent pas comme souhaitable un surdéveloppement des surfaces de maraîchage. L'agriculture « locale » est à entendre au sens « régionale ».
- Actions qui ont été perçues comme défavorables pour le territoire : le **développement du secteur touristique** n'est pas perçu comme souhaitable pour le territoire, en lien avec les consommations en eau associées. La **diminution de la SAU irriguée** n'est pas non plus perçue comme une solution, il semble plus pertinent aux participants de réduire la consommation à l'hectare en s'intéressant aux assolements, aux pratiques agricoles et techniques d'irrigation. Concernant les ressources mobilisées, l'**augmentation de la mobilisation des eaux souterraines** a été citée comme étant défavorable. Enfin, la mise en place d'une **réglementation contraignante** est largement perçue comme défavorable.
- Points de dissensus, besoin de discussions : certaines actions sont équitablement perçues comme favorables et défavorables, notamment sur les ressources à mobiliser pour sécuriser l'accès à l'eau sur le territoire. On retrouve une répartition équilibrée pour et contre la création de **retenues de stockage hivernal** et l'augmentation de la **mobilisation de la ressource Rhône**. Concernant les retenues, des discussions semblent possibles en fonction des modes de remplissage choisis, du volume, des usages associés, etc. Les réserves subsistent face au manque de connaissances sur leurs impacts sur l'hydrologie naturelle et les effets cumulés. Concernant la mobilisation de la ressource Rhône, il n'est pas apparu comme favorable d'alimenter la totalité des irrigants du territoire avec cette ressource, ni de diminuer l'accès à cette ressource pour les usages déjà existants.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	Prénom	Structure	Présence
ACHARD	Olivier	CAM	X
BOMPARD	Guy	SIEHR	X
BOULONI	Amandine	CCDSP	X
BUISSON	Jean-Maxime	Agribiodrome	Excusé
CHANTREAU	Damien	SMBRJ	X
CHAUVIN BUTHAUD	Benoît	Chambre d'agriculture 26	X
CHEVALIER	Elise	CCVD	X
COURBIS	Yves	CAM	X
DUBREUIL	Colin	AERMC	X
DUGLEUX	Elise	AERMC	X
DUVOID	Julien	CAM	X
GAUDET	Jean-Michel	SMBRJ	Excusé
HARMEGNIES	Christelle	CCDB	X
JOUFFRE	Philippe	SIEBRC	X
LAGIER	Damien	Commune de Marsanne	X
LASAUSSE	Sophie	SID	X
LATUNE	Julie	CAM	X
LEBASTARD	Romane	SMBRJ	X
LESAFFRE	Nathalie	CD 26	X
MOMMEE	Thierry	Chambre d'agriculture 26	X
MOREL	Loïc	SCoT Vallée de la Drôme Aval	X
MORIMAY CALMON	Antoine	ADAF	X
PALLUEL	Robert	SMBRJ	X
PRINCIC	Emmanuel	DDT 26	Excusé
PUEL	Jean-Marie	CCDSP	X
REYNAUD	Philippe	Commune de Bouvières	X
SCELLE HEBERT	Lénaïg	SCoT RPB	X
SIMIAN	Fabienne	CCDB	X
VIRET	Régis	Commune de Saou	X
WILD	Aurélie	DDT 26	X
ZOU	Camille	SMBRJ	X